

sem mag

La lettre de la fédération des sociétés d'économie mixte • n°23 • février 2004

Le projet de loi responsabilités locales ouvre de nouveaux champs pour les Sem

Le projet de loi responsabilités locales, va donner lieu à une nouvelle répartition des pouvoirs entre les différents niveaux de l'administration. Cette décentralisation vers les régions, les départements, parfois les communes, permettra de clarifier les compétences, de simplifier, de responsabiliser. Les régions seront chefs de file en matière d'action économique ; les départements récupéreront la majeure partie de la gestion des routes, les ports, les aéroports, etc. Les administrés seront plus près du centre de décision et nous obtiendrons une meilleure utilisation des deniers publics : plus on est près du citoyen, mieux on dépense ! Les Sem, bien entendu, auront toute leur place dans cette nouvelle configuration puisqu'elles sont confirmées dans leur rôle d'outil au service des collectivités territoriales. Elles seront donc nécessairement partenaires. Les numéros précédents ont déjà présenté des exemples de Sem gérant des ports, des aéroports... , quant au tourisme, bien que ce soit un deuxième aspect des choses, j'ai fait en sorte que le statut Sem fasse désormais partie des possibilités offertes aux collectivités pour la gestion d'offices de tourisme. Aux Sem maintenant de démontrer leur capacité à intervenir efficacement dans les champs qui leur sont ouverts dans le cadre de cette nouvelle loi.



Jean-Pierre Schosteck,
sénateur-maire de Châtillon,
vice-président
de la Fédération des Sem

Dossier

Les SAR pour la maîtrise des ressources en eau

Le projet de loi responsabilités locales qui transfère certaines compétences aux régions, fournit une occasion à *Sem mag* de faire un point sur les SAR (Sociétés d'aménagement régionales) créées à l'origine par l'Etat. Dans ce numéro, un premier volet consacré à la production et à la distribution d'eau, avec trois grandes SAR de ce secteur : BRL, SCP et CACG. Construction et gestion d'ouvrages hydrauliques, mais aussi environnement et ingénierie

pour chacune d'entre-elles ; une dernière compétence qui s'exporte bien au-delà de leur territoire. Autre bonne raison de s'intéresser à ces sociétés : les fréquents caprices climatiques et leurs conséquences : inondations, sécheresse. Elles consacrent des sommes considérables pour renforcer et sécuriser leurs réseaux pour faire face à ces cas extrêmes.



Le Canal de Provence.

> 4
LIREPAGE

X Sem en exemple

SIG (Guadeloupe) La gestion partenariale

Pour la gestion de son patrimoine (14 800 logements dont 90 % de locatif social), la Sig a mis en place une organisation centralisée et même un dialogue exemplaire avec les associations de locataires. Une démarche qui permet non seule-

ment d'anticiper les problèmes, mais qui favorise progressivement le sentiment d'identification et d'appartenance aux quartiers.



> 6
LIREPAGE



2 → Sem en direct Shemc (34), Cité des Insectes (12)

3 ★ En régions : Sem et CRC Ile-de-France

7 🔍 Focus sur Tours (37)

★ Europe

Livre vert sur les SIG

Le 14 janvier 2004, le Parlement européen a validé l'essentiel des propositions du rapporteur Philippe Herzog, en adoptant, par 383 voix contre 123, sa position officielle à l'égard du Livre vert de la Commission européenne sur les services d'intérêt général.

La contribution de Philippe Herzog a été déterminante – tout comme la mobilisation de nombreux députés européens français – dans un succès qui était loin d'être acquis puisque, courant décembre, son rapport avait été vidé de toute substance lors

de son examen par la Commission économique et monétaire du Parlement.

De nombreux amendements ont permis de parvenir à un texte globalement positif, correspondant aux propositions formulées par la Fédération des Sem dans sa réponse au Livre vert et lors de son audition par Philippe Herzog :

- le Parlement s'est prononcé en faveur d'un cadre législatif transversal communautaire sur les SIG, adopté dans le cadre de la procédure de codécision et, dans cette perspective, a invité la Commission à présenter les suites concrètes qu'il entend donner à ce Livre vert d'ici avril 2004 ;
- le respect du principe de la

libre administration des collectivités locales est nettement affirmé, comme la possibilité qui en découle de recourir au in house ;

- le Parlement a exclu toute législation communautaire de libéralisation dans les secteurs de l'éducation, de la santé, des services sociaux, du logement social, de l'eau et des déchets ;
- la jurisprudence Altmark relative au financement des SIG doit être consolidée dans le droit positif ;
- enfin, le Parlement a plaidé en faveur d'une reconnaissance des diverses formes existantes de concession et de partenariat public-privé.

Thierry Dumerin

➔ Sem en direct



Quinze espaces d'expositions pour une rencontre surprenante avec «le petit peuple de l'herbe».



Saint-Leons (12) : la Sem Cité des Insectes poursuit un travail de fourmi... et pourtant !

Micropolis, la Cité des insectes, est un centre de découverte unique en Europe, situé à une vingtaine de kilomètres au Nord de Millau. Le bâtiment de 2 400 m² à l'architecture contemporaine se profile telle une chenille ondulante et fait face au village de Saint-Léons où naquit en 1823 le célèbre entomologiste, Jean-Henri Fabre. Ce parc à thème, qui a ouvert ses portes en juin 2000, est un voyage à la rencontre du «petit peuple de l'herbe» avec quinze espaces d'expositions permanentes, dans la continuité du film de Jacques Perrin, *Microcosmos*, tourné à quelques kilomètres de là. Pour 2004, la Sem de la Cité des

insectes poursuit avec la même détermination que ses amis les insectes, son travail de fourmi. Que ressentent les insectes ? Ont-ils 5 sens comme nous ? C'est pour tenter de répondre à ces questions que Micropolis a prolongé son parcours de visite en une invitation à percevoir le monde à travers les sens d'un insecte : un véritable voyage introspectif, aussi déroutant que passionnant, à la recherche des sensations inédites du visiteur. Cet été, un gigantesque Carnaval des insectes attend petits et grands dans les jardins de la Cité, et les invite à travers différents pavillons (4 en 2004) à passer de la «régie générale», à la «loge de l'artiste», sans oublier «l'atelier de couture» et «le bal masqué». A l'instar des «TP» illustrant les



Office de tourisme de Guyane

7^e Conférence des Sem d'Outre-mer (29 juin - 2 juillet 2004) "Les Sem du 21^e siècle préparent l'avenir des territoires ultramarins"

Outre-mer

Après la Guadeloupe en 2002, c'est en Guyane que les acteurs du développement en outre-mer se retrouveront du 29 juin au 2 juillet 2004, pour la 7^e Conférence des Sem d'outre-mer organisée par la Fédération des Sem. Cette rencontre, qui rassemble traditionnellement plus de 200 participants : élus locaux, dirigeants de Sem, représentants des administrations centrales, médias, partenaires financiers, institutionnels des Sem, etc., s'organisera autour de tables rondes, ateliers et visites

professionnelles. Parmi les thématiques abordées : le logement et l'aménagement, les transports terrestres et fluviaux, le tourisme et le transport aérien, mais aussi les nouveaux secteurs d'intervention des Sem : énergies renouvelables, TIC, etc. Programme disponible sur www.federationdessem.org ou Joëlle Khérian, tél : 01 53 32 22 30 - j.kherian@federationdessem.org

NOUVELLES SEM

Deux-Sèvres : la Sem Ouest Energie vient de voir le jour. Elle a été créée sur l'initiative du SIEDS (Syndicat intercommunal des Deux-Sèvres) qui a opéré une mue statutaire de sa régie d'électricité pour aborder l'ouverture des marchés de l'énergie. Le SIEDS en devient l'actionnaire majoritaire avec 75 % du capital ; du côté des privés, se trouvent notamment un groupe industriel composé du Belge Electrabel (groupe Suez) et de la Compagnie nationale du Rhône, et deux producteurs d'électricité.

Vienne : la nouvelle Sem, Sorégies se substitue aux régies d'électricité, d'équipement et de gaz. Son capital est détenu à 85 % par le Syndicat d'électricité de la Vienne ; les 15 % restants se répartissent entre sa filiale de production d'électricité Sergies et six personnes physiques.

Saône-et-Loire : une Sem pour aménager le circuit automoto de Bresse, près de Cuisieux. Elle est dotée d'un capital de 300 000 euros où l'on retrouve le conseil général (51 %), la communauté de communes du canton de

Cuisieux (1 %) et des partenaires privés (48 %). Le début des travaux est programmé pour avril 2004.

Andrézieux-Bouthéon (42) : la Saeml Télé Loire a tenu son assemblée générale constitutive le 12 décembre 2003. Les 306 000 euros de son capital se répartissent entre les collectivités locales et territoriales du Forez (84 %) et quelques grandes entreprises du département (16 %) dont Casino et les Piscines Desjoyaux. C'est à la mi-février que les premiers programmes seront diffusés, touchant 127 communes.

★ Réseaux

cours théoriques, la Cité des insectes a voulu, par une mise en scène extravagante, que le visiteur partage et connaisse mieux le monde de son nouvel ami en s'amusant avec lui. Une large palette d'activités permet à chacun de répondre à ses désirs tout en contemplant en toile de fond le paysage aveyronnais. D'autres nouveautés verront le jour dans le courant de l'année 2004 :

- la sortie pour la rentrée scolaire 2004 d'un ouvrage, *Les insectes à l'école et au collège*, labellisé par l'Education nationale et destiné au corps enseignant, co-édité par les éditions Delagrave et le CRDP de Midi-Pyrénées ;
- la mise en place de nouveaux produits touristiques avec l'organisation, pour les groupes, de séjours en Aveyron ;
- la tenue exceptionnelle des «Orties Folies 2004», fête nationale de l'ortie du 16 au 18 avril, qui aura pour marraine la chanteuse québécoise Fabienne Thibeault ;
- le 2^e Festival des Saints de Glace aura lieu le 30 mai 2004. Les insectes sortiront de leur hibernation pour le plaisir des petits et des grands. Un vaste programme, où l'aventure se poursuit grâce aux innovations permanentes de la Sem.

Marie-Anne Ramazzina

SHEMC (34) : Extension de sa certification et de sa carte de visite...

Après la certification Iso 9001 en novembre 2001 de sa gestion locative, la SHEMC (Société héraultaise d'économie mixte de construction) voit celle-ci étendue à son activité maîtrise d'ouvrage en décembre 2003. «Nous l'avons rattachée au certificat du



Opération Tibériade (façade sud).

3^e audit de suivi», explique Josette Séchaud, directrice générale déléguée de la Sem. «Pour la gestion locative, notre métier de base, la démarche qualité nous a aidé à structurer et à délocaliser nos agences. Avant, tout était au siège ; trois agences ont été créées à Montpellier et une à Lunel où elles occupent des locaux à l'intérieur des résidences». Au total, la SHEMC gère quelque 2 200 logements. Concernant la construction, la démarche a été différente. «Il s'agit d'un service neuf, qui a vu ses effectifs passer de deux à quatre, dix-huit mois avant sa certification, le temps nécessaire à son obtention». Aujourd'hui, le service gestion locative est devenu un des clients du service construction. «Un apport essentiel», souligne Josette Séchaud, «puisqu'il doit livrer un produit conforme à la demande de la gestion locative, qui est en mesure d'exiger des prestations qui l'aideront dans

l'entretien du patrimoine, tout en respectant un budget». Si cette extension de certification a facilité la communication interne de la société, il en est de même avec les fournisseurs : «C'est une autre façon de les gérer, de maintenir des liens professionnels en leur expliquant ce que l'on attend d'eux à travers le système qualité qui nous amène à les évaluer». Une belle carte de visite pour cette Sem de 28 salariés, créée en 1959, qui lance des appels d'offres pour la maintenance du patrimoine et les charges récupérables auprès des locataires, quel que soit le montant, dépassement ou pas du plafond des marchés. Par ailleurs, cette reconnaissance lui a permis d'obtenir des mandats auprès des collectivités, notamment pour la construction de trois gendarmeries : Castries, Clapiers et Saint-Jean-de-Vedas.

Appui au recrutement

La Fédération des Sem propose un ensemble de services d'appui au recrutement dont elle a confié la gestion au cabinet Progress : mise en place des outils de gestion des ressources humaines, gestion de la mobilité ou recrutement de cadres dirigeants. Si vous souhaitez avoir recours à un cabinet spécialisé dans le secteur du développement local,

Progress peut vous établir un devis sur simple demande, un tarif préférentiel est réservé aux Sem adhérentes à la Fédération. Un fichier d'annonces en ligne sur www.federationdessem.org complète le dispositif ; ce dernier service est gratuit. Progress SA : tél 01 53 45 16 45 ou progress-search@progress-search.com

ILE-DE-FRANCE : SEM ET CRC

Les Sem d'Ile-de-France et les magistrats de la Chambre régionale des comptes se sont retrouvés le 5 février 2004 au Sénat. Soixante-dix personnes participaient à cette seconde réunion d'échanges organisée par l'Association régionale des Sem d'Ile-de-France, fruit d'un dialogue initié depuis plusieurs années par la Fédération des Sem. Les participants ont pu dialoguer sur les évolutions administratives et réglementaires issues des lois sur les nouvelles réglementations économiques, la modernisation du statut des Sem et la Loi SRU, sans oublier les relations financières entre collectivités et Sem pour en finir sur les enjeux européens.



Christian Descheemaeker, président de la CRC IdF et Jean-Pierre Schostek, président de l'Arsem IdF.

2004, UN PLAN D'ACTION POUR LES ASSOCIATIONS REGIONALES DE SEM

Vingt-deux associations régionales (15 en métropole et 7 en outre-mer) relayent l'action de la Fédération des Sem, renforçant sa communication directe avec ses adhérents et la capacité d'action du mouvement. En 2004, ces associations meneront une série d'actions prioritaires, comme le renforcement de leurs relations avec les pouvoirs publics décentralisés, des rencontres de sensibilisation et d'information des élus organisées en partenariat avec les associations départementales de maires, le développement d'activités de mise en réseau ou d'échanges. Un certain nombre de congrès régionaux sont également programmés : Grand Est, Sud Est, Auvergne Centre Limousin, Rhône-Alpes, sans oublier l'appui que l'Association des Sem d'Aquitaine apportera au prochain Congrès national des Sem qui se tiendra à Bordeaux du 13 au 15 octobre 2004. Enfin, les responsables des associations régionales de Sem rencontreront à Bruxelles leurs interlocuteurs communautaires (députés européens français, DG politique régionale de la Commission européenne, Représentation des régions françaises à Bruxelles).

En régions

SEM EN PROJET

La municipalité d'Hauteville-Lompnes (01) a adopté le principe d'une Sem en vue de l'acquisition de deux établissements privés de santé.

Une Sem pour le golf de Bassussarry (64). Cette future société dont le capital est fixé à 1,5 million d'euros rachètera cet équipement. Parmi les actionnaires : la ville de Bayonne (57,4 %), la commune de Bassussarry (6 %) et dix-huit actionnaires privés dont la Caisse des dépôts.

Perpignan (66) : la ville a approuvé la création d'une Sem qui sera candidate à la délégation de service public pour la réalisation d'un crématorium.

Vittel (88) envisage la création d'une Sem pour faire de la station thermique un centre européen de préparation des sportifs de haut-niveau

SEM A L'HONNEUR

Ticket d'or 2003 pour la Semitag (38). Pour la deuxième année consécutive, le réseau de transports publics de l'agglomération grenobloise a décroché la première place du

palmarès établi par le magazine *Rail et transport*. Cette distinction récompense les dispositions prises depuis plusieurs années dans le cadre du Plan de déplacement urbain visant à diminuer sensiblement la pollution en proposant des offres alternatives aux déplacements automobile individuels.

La Citadelle de Besançon consacrée « site touristique de l'année 2003 », à l'occasion du 25^e Mit'International, grand rendez-vous annuel du tourisme de groupes, qui s'est tenu en octobre 2003 à Paris.

Dossier

BRL, 50 ans d'expérience dans l'eau et l'environnement

BRL (Compagnie nationale d'aménagement de la région du Bas Rhône Languedoc) est créée en 1955, avec pour mission d'appuyer le développement économique du Languedoc-Roussillon grâce à une meilleure maîtrise et une gestion plus solidaire des ressources en eau. Près d'un demi-siècle plus tard, BRL est devenu un groupe organisé autour de quatre métiers : l'aménagement et le développement, la production et la distribution d'eau renouvelable, l'ingénierie de l'eau et de l'environnement, la production végétale et l'entretien des paysages. Son savoir faire s'exporte dans 80 pays et le chiffre d'affaires du groupe avoisine les 58 millions d'euros.

«Près de 50 % de notre chiffre d'affaires est lié à la vente d'eau aux agriculteurs ainsi qu'aux communes du littoral et des grandes agglomérations de la région», souligne Pierre Lescaut, président du directoire. «Lors de la grande sécheresse de 2003, nous avons pu faire face à une augmentation très significative des demandes des collectivités et des agriculteurs. Les territoires que nous desservons n'ont pas subi de restrictions. Cette expérience a prouvé l'importance stratégique des ouvrages réalisés et la nécessité d'améliorer encore la desserte de certaines zones». BRL a en effet fourni dans l'année près de 130 millions de m³ d'eau à plus de 4 500 agriculteurs, 150 entreprises et une trentaine de communes ou groupement de communes du Gard, de l'Aude, de l'Hérault et des Pyrénées Orientales. «De l'eau sous pression, de qualité, issue du Rhône ou de barrages, qui est distribuée grâce à une centaine de kilomètres de canaux, 125 stations de pompage, 6 stations de traitement d'eau potable et des milliers de kilomètres de canalisations enterrées», précise encore Pierre Lescaut. Des équipements, conçus et gérés pour le compte de l'Etat ou de collectivités, dotés d'un contrôle permanent par télégestion et qui constituent un patrimoine estimé à plus de 1,2 Md€. Un savoir-faire en matière de grands transferts d'eau, mais aussi d'études, de conception, de gestion et d'auscultation de barrages (9 sont exploités dans la région ainsi que 4 centrales micro électriques) et de gestion de périmètres irrigués. Grâce à sa filiale «ingénierie», dont plus de 60 % du chiffre d'affaires (plus de 17 M€) sont réalisés à l'étranger, BRL a rem-

porté, notamment en Afrique, au Moyen Orient et en Asie Centrale, d'importants contrats. Quelques grands objectifs pour cette Sem certifiée Iso 9001 : poursuivre la sécurisation en eau potable des communes du Languedoc-Roussillon et protéger les ressources locales en eau. La rehausse du barrage de la Ganguise, qui alimente le Lauragais audois, est l'un des programmes phares lancés en 2003. Les travaux (21 M€) financés sur le Contrat Etat Région, vont permettre de doubler sa capacité de stockage, qui atteindra 42 millions de m³ en 2005. BRL propose par ailleurs de développer des solutions alternatives à la surexploitation de certaines nappes et certains petits fleuves côtiers, grâce au développement de réseaux d'eau à usages divers, alimentés par des ressources renouvelables.

BRL, qui est par ailleurs très impliqué dans la lutte contre les inondations et qui fournit un appui technique complet aux collectivités, via BRL ingénierie, en France comme à l'étranger, a été fortement mis à contribution lors des dernières grandes inondations qui ont touché le sud de la France. C'est dans ce contexte qu'a été développé un nouveau service innovant dénommé Predict (cf. encadré). Enfin BRL, c'est aussi une activité «espaces naturels» qui regroupe l'une des plus importantes pépinières du Sud de la France, spécialisée dans les végétaux méditerranéens, et des unités «conception paysagère» et «entretien d'espaces verts», qui ont à leur palmarès la réalisation et l'entretien des espaces verts de la Grande Motte et de nombreuses communes de l'agglomération montpellieraine, du Gard ou du littoral régional.



Station de pompage sur le canal Philippe Lamour.

PREDICT : un nouveau service pour aider les collectivités à lutter contre les inondations

Au croisement de la géo-information issue du spatial, de la communication et d'une connaissance locale des phénomènes hydrauliques, PREDICT, le nouveau service développé par BRL et EADS Astrium, en collaboration avec Météo France, apporte aux collectivités locales une aide précieuse dans leur mission de protection et d'information des citoyens face aux problèmes d'inondations. Basé sur l'évolution des technologies les plus modernes, notamment satellite et radar, et en complément des services fournis par l'Etat, PREDICT permet, en fonction des prévisions de précipitations, de gagner des minutes précieuses dans la mise en œuvre des plans de secours communaux. Le service proposé est basé sur :

- la connaissance des enjeux des diverses composantes d'un territoire communal, pour mieux les protéger,
- l'anticipation des inondations et l'assistance à la gestion de la crise,
- une analyse des effets de la crue,
- la capitalisation de la connaissance et le maintien de la conscience du risque.

Le principe tarifaire proposé : droit d'entrée et abonnement annuel, a été établi pour que toutes les communes, quelle que soit leur taille, puissent bénéficier de ce nouveau service innovant.

Contact : Alix Roumagnac Tel : 04 66 87 50 63 Email: predict@brl.fr

SCP (Société du Sécurisation, den

Lutter contre la pénurie d'eau, en réalisant les aménagements hydrauliques nécessaires pour permettre le développement de la Provence, c'est la mission de la SCP, créée en 1957, par les départements des Bouches-du-Rhône, du Var et de la Ville de Marseille, auxquels s'est jointe la Région en 1982.

Cette société d'aménagement régionale, réalise le Canal de Provence, dans le cadre d'une concession d'Etat de 1963, ouvrage qui est à l'origine de son nom et dont elle assure l'exploitation. Comme les deux autres SAR présentées dans ce dossier, son activité essentielle est la vente d'eau aux agriculteurs (6 000 environ) mais, de plus, la vente d'eau à des particuliers, industriels et communes (110 communes environ, avec une desserte partielle ou à 100 % pour certaines d'entre-

CACG (Compagnie De nouvelles rés

Dernière grande société régionale d'aménagement, créée en 1960, CACG est, comme ses consœurs, concessionnaire de l'Etat pour les aménagements hydrauliques - essentiellement destinés à l'irrigation. Elle gère des réseaux d'irrigation sur 100 000 hectares dans les régions Aquitaine et Midi-Pyrénées et de grands barrages d'une capacité de 150 000 millions de m³. Elle a développé, elle aussi, des activités d'ingénierie qui s'exportent dans d'autres régions françaises et à l'étranger.

Concepteur, constructeur (à l'exception du canal de la Neste qui date du siècle dernier, pour lequel elle est concessionnaire des travaux de restauration depuis 1990), CACG est gestionnaire, pour une durée de 75 ans, d'un ensemble d'ou-

Canal de Provence) sification et souci de l'intérêt général

elles. L'eau livrée par la SCP provient du Verdon (80 %) de la Durance ou de la retenue de Saint-Cassien, eaux brutes de très bonne qualité.

Au titre de ses actions récurrentes : la sécurisation de la desserte, car les clients, avec les contraintes qui sont les leurs aujourd'hui, ne peuvent admettre une coupure de plus de quelques heures. «Notre préoccupation essentielle est donc la sécurisation», insiste Jacky Pelissier, secrétaire général de la société et de poursuivre : «Nous sommes amenés à faire des maillages, de manière à ce que, si un problème se pose sur une ligne de cheminement, on puisse immédiatement faire venir l'eau d'une autre ligne. C'est encore dans ce souci de sécurisation que nous avons acquis en fin d'année 2003 une ancienne filiale des Houillères pour nous assurer une ressource d'1 m³/seconde. Cet ouvrage (puits souterrain) nous permet de pomper de l'eau que nous pouvons envoyer dans une

bonne partie des départements des Bouches-du-Rhône ou du Var. De même, il y a quelques années, nous avons sécurisé notre desserte du pourtour de l'Etang de Berre, en amenant l'eau de chaque côté de l'Etang, puisque les industriels de la pétrochimie sont nos clients et que nous assurons également la sécurité incendie».

Autre exemple de sécurisation avec, actuellement, l'installation d'un système qui permet de repomper l'eau du barrage de Bimont, au-dessus d'Aix-en-Provence, il pourrait desservir la ville d'Aix, en secours, en cas de problème. Dans les cartons, un projet identique pour la réserve du Trappan (à l'Est de Toulon) ainsi qu'une réalimentation de la réserve de Saint-Cassien - à partir du canal de Provence - réserve qui risque de poser des problèmes en raison notamment de son extrême sollicitation lors des périodes de sécheresse.

La SCP consacre, comme ses conseillers, un budget important à la maintenance et à la rénovation

d'ouvrages «un budget de 17 M€, soit à peu près l'équivalent de celui consacré aux ouvrages neufs», précise Jacky Pelissier. Revenant un instant au Canal de Provence, notre interlocuteur ajoutera que l'arrosage se fait aujourd'hui par aspersion, avec la possibilité pour les agriculteurs et les autres clients d'avoir de l'eau en fonction de leurs besoins. Il rappellera à cette occasion que les premiers réseaux agricoles sous pression et en libre service - au monde - ont été mis en place à la fin des années 50 dans la région.

Enfin, il convient de signaler, parce que la pratique n'est pas si courante, que dans le souci de l'intérêt général, une baisse de tarif de l'ordre de 2,5 % sur la facture d'eau a été consentie aux clients, quels qu'ils soient, pour alléger une facture que la surconsommation d'eau pendant la période de canicule de 2003 a fait augmenter par rapport aux années passées.

Notons que la SCP est certifiée dans le domaine de la qualité



Un système d'irrigation par pivot.

(Iso 9 001) et dans celui de l'environnement (Iso 14 001), c'est-à-dire sur l'intégralité de son activité de concessionnaire et qu'en parallèle à sa mission d'aménagement régional, elle intervient en France et à l'étranger pour des missions d'ingénierie, d'assistance, de gestion déléguée ou de formation. Elle est intervenue récemment, par exemple, pour le compte de la

ville d'Arles, fortement touchée, chacun s'en souvient, par les inondations où elle a réalisé, en mandat, les travaux d'extrême urgence pour rétablir un minimum de sécurité autour des digues du Viguierat. A signaler également, les travaux dans le bassin de la Siagne dans les Alpes-Maritimes.

Julie Masurier

gnie d'aménagement des coteaux de Gascogne) erves d'eau pour l'alimentation du grand quart Sud-Ouest de la France



Réservoir de l'Arret Darré : 11 millions de m³ (Hautes-Pyrénées).

vrages dont les investissements représentent aujourd'hui 500 M€. Pour autant, comme le fera remarquer Henri Tardieu, son directeur général : «Dans le Sud-Ouest, nous avons toujours un problème de ressources en eau, probablement parce que nous avons démarré plus tard que nos conseillers. Nous cherchons donc continuellement à créer des

réservoirs pour stocker l'eau en hiver et la lâcher en été. C'est dans cet objectif que nous avons projeté quelques barrages, par exemple celui du Gabas, d'une capacité de 20 millions de m³ pour alimenter l'Adour. C'est probablement le plus gros chantier de barrage en France actuellement». Ce chantier, mené par CACG, pour le compte de

l'Institution interdépartementale Adour, qui rassemble les quatre départements du Bassin : Gers, Landes, Pyrénées-Atlantiques et Hautes-Pyrénées devrait être achevé en 2004. Parallèlement à la réalisation de ces grands ouvrages, c'est la gestion de l'eau au quotidien et les travaux d'entretien et de perfectionnement d'un réseau (qui a permis

de fournir, l'été dernier, en pleine période de sécheresse, quelque 260 millions de m³ d'eau aux 6 000 irriguants des deux régions avec lesquels CACG est liée par contrat) qui constituent l'activité de base de la société.

Son capital de 2,1 M€ (auquel participent tous les départements des deux régions concernées au titre de l'actionariat public (69 %) ; groupes bancaires et chambres d'agriculture se répartissant les 31 % de l'actionariat privé) peut paraître modeste au regard de son activité, de son périmètre d'intervention «environ le quart Sud-Ouest de la France» relèvera Henri Tardieu, et des gros investissements supportés. Son activité n'en génère pas moins 50 M€/an environ réparti en activité de production/investissements, de vente d'eau et d'ingénierie. Ce chiffre d'affaires, pour lequel le directeur général préfère la terminologie de «chiffre de production» a progressé de 50 % au cours des 5 dernières années, essentiellement en raison de la

relance de l'activité hydraulique et du rachat d'une société sœur d'Aquitaine.

Au titre de ses activités ingénierie, nous citerons celles qui accompagnent ses aménagements dans les deux régions Aquitaine et Midi-Pyrénées, celles pour le compte de l'Etat et ses interventions pour des agences de bassin du Maroc dans le cadre de schémas directeurs d'aménagement ou au Sénégal auprès des gestionnaires d'irrigation.

Enfin, notons ses interventions en aménagement rural, où elle s'est fait une spécialité dans le domaine des activités industrielles avec hôtels d'entreprises, pépinières et aménagements divers pour les besoins des entreprises et son activité tourisme avec des aménagements publics importants comme par exemple à Marcillac, en relation avec le groupe Pierre et Vacances, qui réalise quant à lui les aménagements privés.

Nicole Malet

X Sem en exemple

SIG (Guadeloupe) La gestion partenariale

En 52 ans, la Sig aura construit plus de 18 000 logements. Elle en gère aujourd'hui 14 800 dont 90 % de locatif social. Elle est présente sur 28 des 34 communes que compte la Guadeloupe et sur certaines îles de l'archipel : Marie Galante, Désirade, Saint-Martin. Pour cette gestion de patrimoine, une organisation assez centralisée (seules quelques agences sont délocalisées) et un dialogue exemplaire avec les associations de locataires.

Construire en anticipant sur l'activité gestion

Après une phase de construction intensive dans les années 70/80, la Sig réalise, à partir de 1990, au rythme de 700 logements/an, en moyenne, du petit collectif (R+1) et de l'individuel qui correspond davantage aux attentes d'une population peu habituée à vivre dans des immeubles de type «barres», caractéristiques de l'époque 70/80. Cette nouvelle typologie a un autre avantage que nous explique Loïc Petit, directeur du

gestion, nous pourrons mettre ces logements en accession, sans nous heurter à des problèmes de copropriété souvent ingérables. Côté coût, ce concept est plus onéreux mais nous y gagnons en charges locatives et en simplification». Pour les habitants, la répercussion de ces coûts est d'autant plus acceptable que l'aide au logement (qui ne s'appliquait pas de la même manière dans les Dom qu'en métropole) a été réévaluée. Ces trois dernières années, la

retour d'activités économiques qui ont déserté les centre-ville» commente Loïc Petit. Une nouvelle mission qui devrait occuper le personnel de la Sig (122 personnes aujourd'hui) pour les 20 années à venir...

Plus de 10 ans de dialogue avec les associations de locataires

Pour les 148 programmes que gère la SIG, 52 associations de locataires se sont constituées, chacune avec son président, son statut, son bureau et ses



Jeux dans «la maison du lapin» devant la résidence Bois-joli à Bazin (Abymes).

tion en fonction de l'antériorité de l'association et du parc représenté. Notons que ces associations bénéficient de l'aide de trois agents d'animation urbaine de la Sig, que ce soit pour les démarches réglementaires, les problèmes de fonctionnement ou encore la constitution de fond documentaire, par exemple. Depuis plus de dix ans, la société reçoit, chaque premier samedi du mois, les représentants des associations de locataires. Un exercice qui n'est pas de pure forme puisque participent à ces réunions le directeur général, le directeur du patrimoine et la direction de la construction. Il s'agit d'expliquer, d'anticiper ou de régler des problèmes d'intérêt général, pas ceux des particuliers. Un grand principe : un problème posé lors de la réunion doit être réglé avant la réunion suivante et, s'il s'agit de travaux, une date d'exécution doit être donnée. La démarche porte ses fruits : les problèmes étant réglés, les associations bénéficient d'une certaine crédibilité auprès des locataires, créant de fait un climat de confiance. Dans le même ordre d'idées, la Sem a mis en place depuis 2 ans une commission de conciliation, réunissant à parité Sig et locataires. Elle s'efforce de régler tout litige concernant les contestations en général et les problèmes de voisinage. «Jusqu'à présent quasiment tous les problèmes ont pu être réglés», relève Loïc Petit avec une certaine satisfaction.

même volonté d'amélioration qui anime Dominique Ducourtioux, nouveau directeur de la société, qui s'attache de plus, depuis son arrivée, à développer le sentiment d'appartenance et d'identification des locataires à leur résidence et qui a déjà, dans cette optique, initié quelques démarches de personnalisation



Le thème de la sécurité pour cette réunion mensuelle avec les associations de locataires.

patrimoine de la Sig : «Nous avons fait en sorte que chacun ait son entrée, qu'il n'y ait pas de parties communes. Cela simplifie les règles de gestion et permet la réversibilité. Si nous rencontrons des problèmes de

société s'est lancée dans une démarche de rénovation urbaine sur l'agglomération pointoise. «Il s'agit de ré-imaginer les villes sous tous leurs aspects : urbanisation, circulation, espaces publics et surtout de favoriser le

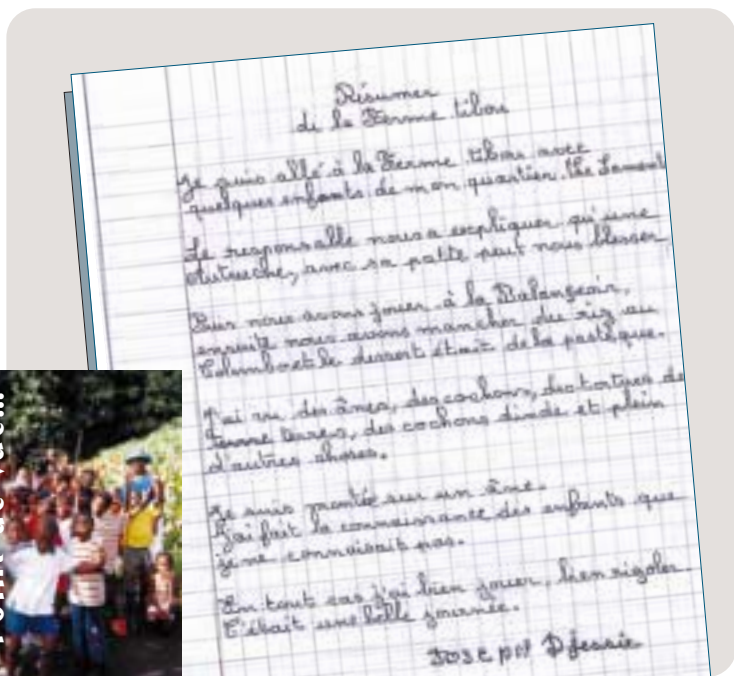
moyens matériels (bureaux et moyens matériels étant mis à disposition par la Sig pour permettre d'assurer une permanence correcte). Anticiper sur la loi SRU, la Sem apporte depuis quelques années déjà, une dota-



Une charte partenariale Sig/associations de locataires.

des résidences. Si l'intérêt de l'économie mixte dans de telles entreprises est évident, le directeur du patrimoine de la Sig n'en soulignera pas moins dans une phrase conclusive : «Avec l'économie mixte, on supprime le mot profit et on le remplace par intérêt général».

NM



Point de vue...

Carte d'identité

Date de création :
1946

Capital : 16 368 300 €
détenu à 52 % par l'Etat ;
les 48 % restants se répartissant entre collectivités locales et membres du personnel Sig.

Nombre de salariés :
122 personnes

Chiffre d'affaires :
2003 : 52,125 M€
Prévisionnel 2004 : 54,129 M€

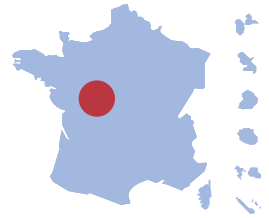
Contact :
Secrétariat de la direction générale
Tél. 05 90 93 82 02
e-mail :
a.nesty@sig-guadeloupe.fr

Un credo : améliorer sans cesse les conditions de vie des locataires

Très attentive aux conditions de vie de ses locataires, la Sig a contractualisé depuis 3 ans avec la Région pour le financement de petits centres Internet, centres de jeux, plateaux sportifs, équipement en matériel ou sorties pédagogiques organisées par les associations. C'est cette

Q Focus

Tours : dans l'écrin de «Loire Valley», patrimoine mondial de l'Unesco



Ville d'art et d'histoire, Tours est reconnue pour sa qualité de vie. Elle a su composer entre héritage, avec un patrimoine architectural bien conservé, et avenir. Neuf Sem contribuent à son dynamisme et à son développement économique. Elle est actionnaire de huit d'entre elles : la Société d'équipement de la Touraine, la Saiem Maryse Bastié et la Semivit (deux Sem immobilières), la Semitrat, société de transports publics, la SGMG qui gère le marché de gros, Ligéris chargée de coordonner l'action touristique, la Sem Vinci qui exploite le centre de congrès et PFI (pompes funèbres). Quant à la Semaval, qui gère l'aéroport, la ville y participe également via la communauté de communes Tour(s) Plus dont elle est leader. Ces neuf sociétés emploient plus de 800 salariés. Visite guidée au sein de la Semivit et du Vinci.

La Semivit, un patrimoine immobilier de qualité

Créée en 1959, la Semivit a construit plus de 8 000 logements dont la moitié en accession. Parallèlement, elle poursuit une véritable mission de mixité sociale en accueillant dans ses logements des personnes d'horizons divers. Depuis 1991, année où elle a lancé un audit technique de son patrimoine, la Semivit entretient «jalousement» plus de 4 000 logements sur Tours Centre, Sud et Nord, des immeubles collectifs bien situés, réalisés avec prêts locatifs du Crédit foncier de France. «Un patrimoine de qualité», comme le qualifie le directeur général de la Sem, Jacques Massonnaud, grâce à une politique très active en matière d'entretien : «nous en sommes à notre deuxième plan

décennal». La Semivit provisionne des sommes très importantes pour effectuer des travaux tels que ravalement, sécurisation des halls d'entrée d'immeubles, remplacement des ouvrants par des matériels plus modernes, etc.

Chaque jour, un inspecteur d'immeubles tourne dans les résidences, assure le contact avec les gardiens et, si besoin, va à la rencontre des locataires.

La Semivit tend à diversifier ses activités à travers des missions de maîtrise d'ouvrage déléguée : quatre chantiers pour la ville avec la réalisation du Centre de formation des apprentis, l'extension de l'UFR de Médecine dont elle a mené à bien la première tranche, la réalisation d'une salle de quar-

tier (quartier des Fontaines) et les prochains travaux d'extension et de restructuration du gymnase des Minimes. Pour le département d'Indre-et-Loire, la Semivit assure l'extension du collège André Bauchant à Château Renault, intervient à Loches pour l'aménagement des espaces d'accueil du public du donjon, et va réaliser la translation du tombeau d'Agnès Sorel, première maîtresse officielle d'un roi de France. Pour la Région Centre, elle conduit l'extension du lycée professionnel Martin Nadaud à Saint-Pierre-des-Corps.

Une activité de maîtrise d'ouvrage déléguée pour la réalisation d'équipements publics qu'elle entend bien développer tout en poursuivant sa mission de «bâtit-seur» de logements dits intermédiaires : en juillet 2003, elle a livré une vingtaine de maisons.



La résidence Europe.

Au Vinci, qualité rime avec convivialité



Le Vinci, Centre International de Congrès.

«Professionalisme, qualité de l'accueil, convivialité, à moins d'une heure de Paris», voici sans doute les principaux atouts de Vinci, comme le souligne le président du directoire, Benoît Martin. «Et puis, en décembre 2004, la France entière aura les yeux braqués sur lui : il accueillera l'élection de Miss France 2005». Le centre international de congrès de Tours a soufflé ses dix bougies en septembre 2003. Conçu par l'architecte Jean Nouvel et réalisé par une Sem tourangelle, la SET (Société d'équipement de la Touraine), ce bâtiment de 27 000 m² comprend trois auditoriums, 2 000, 700 et 350 places, 22 salles de commission, et 4 000 m² d'exposition. La vocation

première de la Sem Vinci est celle de tout palais des congrès «jouer un rôle essentiel dans l'activité économique locale». Une étude situe les retombées économiques d'un congrès par personne entre 105 euros et 230 €/jour ; «même en retenant l'hypothèse basse, la somme réinjectée dans l'économie locale tourangelle est importante, puisque Vinci accueille 190 000 congressistes/an, soit au minimum près de 20 millions d'euros», précise Benoît Martin. Par ailleurs, il génère un chiffre d'affaires annuel qui avoisine les 3 M€. De nombreuses liaisons TGV : Paris, Roissy, Lille, Lyon, desservent Tours ; le Vinci fait face à la gare et une sortie de l'auto-route Paris-Bordeaux se situe à

moins d'un kilomètre. D'un accès facile, il bénéficie d'un parc hôtelier de 1 500 chambres en 2 et 3 étoiles dans un rayon de 10 mn à pied.

En dix ans, Vinci a su se bâtir une réputation : «il n'y a pas de meilleur commercial qu'un congressiste ou un organisateur satisfait et, depuis plusieurs années, nous sommes classés numéro un de l'accueil», relève Benoît Martin. A cela s'ajoute le classement de la Loire Valley au patrimoine mondial de l'Unesco, qui constitue un atout supplémentaire dans son approche de la clientèle internationale, notamment américaine. «Une clientèle hétéroclite», précise Benoît Martin, «qui oscille entre médical, associatif, syndical, voire politique dans une année électorale comme 2004».

Construit après les «grandes réalisations historiques», Vinci semble être le lieu autour duquel tout s'articule et s'anime : les Tourangeaux ne sont pas oubliés, pour eux il accueille des spectacles et organise des salons.

Marie-Anne Ramazzina

Jean Germain, maire de Tours, premier vice-président de la région Centre

Quelles évolutions, quels grands projets, ont participé à l'essor de votre ville ces dernières années ?

«Je citerai en premier lieu le pôle universitaire. Il est de type «université dans la ville», avec un centre national de recherche technologique autour de la micro-électronique de puissance. Il associe des laboratoires de recherche de l'université de Tours à l'antenne tourangelle d'une entreprise internationale et a déjà permis de créer de nombreux emplois hautement qualifiés (ingénieurs et au-delà). Cette interface monde universitaire/monde de l'entreprise est d'ailleurs incontestablement l'un des atouts de la ville. Il y a ensuite de grandes opérations de rénovation urbaine, avec un contrat de ville, aujourd'hui doublé d'un GPV, articulé sur un projet de TCSP et la création du nouveau quartier des Deux Lions, qui mixe des fonctions universitaires : écoles d'ingénieurs, faculté de droit et la future Maison des sciences de la ville ; des activités économiques très diversifiées ; de l'habitat et un pôle de loisirs».

Quels développements sont envisagés pour les années à venir et dans quelle mesure les Sem y prendront-elles part ?

«Nous allons poursuivre le travail de réhabilitation des quartiers, dans le cadre du GPV, notamment à Tours Nord, avec la réfection d'une place complète, la création d'une mairie de quartier et d'un équipement culturel, en l'occurrence une médiathèque. Poursuite également de l'effort en faveur du TCSP, avec des aménagements très lourds, l'objectif étant de relier complètement le nord de la ville au sud de l'agglomération, vers Joué-les-Tours. Nous continuerons bien sûr de développer l'interface université/entreprises, avec un projet de laboratoire de recherche expérimentale et recherche appliquée sur la thématique des outils coupants. Enfin, nous investissons fortement dans la ZAC de Montconseil (25 hectares environ) qui mixera habitat (social & accession), activités liées à la santé et équipements, dont une quatrième maison de retraite. Les Sem seront naturellement impliquées dans la plupart de ces réalisations. Elles constituent pour nous des partenaires naturels et investissent déjà fortement le territoire des communes de l'agglomération. Il n'y a aucune raison pour que cette tendance fléchisse, bien au contraire».

Propos recueillis par Nicole Malet

Deux questions à...

Les Sem ont de l'énergie à revendre

1^{er} juillet 2004. Les collectivités concédantes et les régions craignent «que la fin prochaine du monopole sur la fourniture d'énergie aux professionnels ne s'effectue au détriment de la qualité du service», interpellent Les Echos (10/12/03). L'ouverture à la concurrence pose de redoutables défis aux collectivités locales, non seulement en tant que consommatrices, mais aussi en tant que propriétaires de réseaux de distribution.

Se posant en premier «challenger» d'EDF, selon Le Monde (31/01/04), le groupe Suez «entend affiner encore un peu plus son offensive en proposant notamment de l'énergie «verte» (éolienne, hydraulique, solaire...) et en ciblant les régions locales». Ainsi a-t-il conclu le 18 décembre dernier un accord avec le syndicat intercommunal d'énergie des Deux-Sèvres (SIEDS) pour la création d'une Sem locale, Ouest énergie qui vendra de l'électricité aux quelque 125 000 clients actuels. «Ces régions ont échappé à la nationalisation en 1945, ce n'est pas pour retomber dans l'orbite d'EDF à la faveur de l'ouverture à la concurrence» plaide Guy Nossent, directeur du développement et de la stratégie de Suez. Dans le canton de Domfront (Orne), «plusieurs communes se sont associées pour créer à Ceaucé la Sem «Énergies du Bocage» dont l'objet est d'étudier de construire, d'exploiter et de promouvoir les fermes éoliennes en Basse-Normandie et pays de Loire, annonce Le Publicateur Libre (18/12/03). Pour leur part, les maires respectifs des communes de Chevilly-Larue et de L'Haÿ-les-Roses qui disposent du plus important réseau de chauffage géothermique d'Europe, réseau exploité par une Sem, observent que «moins une source d'énergie est polluante, plus elle est taxée» puisque le gaz et l'électricité bénéficient d'un taux de Tva minoré de 5,5 % tandis que la géothermie est à 19,6 %, dénonce L'Humanité Hebdo (31/01/04).

C'est à la fin de février que la Semvat, sur un pare de 230 véhicules, touchera son «100^e bus au gaz nature» plaçant la ville rose au 4^e rang des villes françaises, salue La Dépêche du Midi pour qui «les nouveaux véhicules en service dans l'agglomération toulousaine sont silencieux, confortables et moins polluants». De l'économie d'énergie à la réduction des émissions de gaz, il n'y a qu'un pas. C'est sans doute l'un des atouts qui conduisait, en avril dernier, le sénateur charentais Henri de Richemont à estimer dans son rapport que le meroutage pouvait redevenir compétitif «à condition que la puissance publique finance la flotte de bateaux nécessaire en tant qu'infrastructure au même titre qu'une voie ferrée ou qu'une route», racontaient Les Echos (28/01/04). Dévoilé, le plan Nantais consiste à tendre un lien continu entre Saint-Nazaire et Bilbao grâce à six navires rouliers capables d'embarquer 180 remorques chacun. L'investissement public - entre 300 et 320 mil-

lions d'euros sera financé via une Sem entre l'Etat, l'Europe et les collectivités. Le conseil général de Seine-Maritime, pour sa part, peut se flatter des bons résultats de la Sem Transmanche ferries, sa compagnie de navigation qui assure la liaison Dieppe-Newhaven avec un trafic de marchandises en croissance de 59 % en 2003 pour franchir le palier des millions de tonnes. «Même si le trafic passager ne progresse que de 13 %», concède Fil Fax Normandie (22/01/04).

Si chacun se plaît à rêver en Aquitaine de l'impact du laser mégajoule, défini par Serge Durand, directeur du CEA-Cesta, comme «une installation de physique très pointue en même temps qu'une grande usine» à notre confrère Le Moniteur (30/01/04), c'est grâce à la mise en place en mars prochain d'une Sem patrimoniale, portée par les collectivités locales, le CEA et plusieurs partenaires institutionnels et privés, que ce pôle de compétitivité européen pourra être réalisé dans le domaine optique et laser.

Tourisme-loisirs, un secteur très dynamique

Côté tourisme, après une chute de 1,6 million d'entrées en 2002 à 1,2 million en 2003, le Futuroscope de Poitiers dont René Monory, son fondateur, quittera la présidence de la Sem en mars prochain, en même temps qu'il cédera la présidence du Conseil général de la Vienne, «repart à la conquête de son public», indiquent Les Echos (05/02/04). Pour sa part, la baisse de fréquentation de 24 % en deux ans de la Cité de l'Espace à Toulouse devrait conduire à une augmentation de capital de la Semecel qui la gère, indiquent Les Echos (26/12/03), «une augmentation de capital de 125 %» indispensable pour rétablir l'équilibre financier», avait précisé la Dépêche du Midi (16/12/03). Après deux générations de baisse lente de cette activité millénaire, l'économie du thermalisme se renverse selon La Montagne (20/01/04), saluant «un vrai renouveau avec des projets et une stratégie de conquête». La preuve est apportée par la toute récente Sem «SIT Développement» chargée de l'ingénierie touristique et thermique avec un projet phare à Royat et son Royatonic. Pour sa part, la Semad assure la maîtrise d'ouvrage du renouveau aquacologique de la «nouvelle station balnéaire» de Dieppe, un investissement de plus de 20 millions d'euros, révèle Le Moniteur (16/01/04). Autre pratique à la mode, le snowboard évolue chaque année sous l'impulsion d'une nouvelle race de champions. Pour ravir encore plus d'amateurs de glisse, la mairie d'Auron et la Sem des Cimes du Mercantour vont s'équiper de «douze modules à handrail» qui viendront confirmer le statut auronnais de la Mecque du snowboard», salue avec enthousiasme Var Matin (18/01/04). Une Sem qui sait négocier les virages.

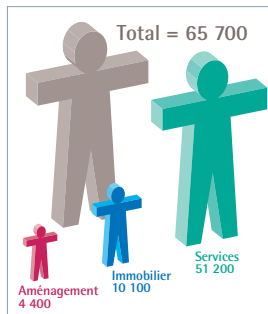
Jean Audouin

Les Sem et l'emploi

En février 2004, la Fédération des Sem dénombre 1 158 Sem en activité, lesquelles emploient 65 700 salariés (en équivalent temps plein). Les 578 Sem intervenant dans le domaine des services emploient à elles-seules 51 200 salariés, soit 78 % de l'effectif total. Suivent les Sem immobilières avec 10 100 salariés (15,30 %) et des Sem d'aménagement avec 4 400 salariés (6,70 %).

Si l'effectif d'une Sem peut varier d'un seul à 6 000 salariés, l'effectif moyen est de 57. Les Sem immobilières emploient en moyenne 35 personnes contre 15 pour celles d'aménagement. Quant aux Sem de services, elles atteignent un effectif moyen de 90, chiffre qu'il convient de moduler car 8 d'entre elles emploient chacune plus de 1 000 personnes.

Pour l'essentiel, les Sem sont de petites structures : 50 % des Sem d'aménagement emploient 7 salariés ou moins ; cet effectif médian est de 4 pour les Sem immobilières et de 15 pour celles de services.



La 3^e promo de l'EMDS certifiée

Les vingt-deux dirigeants de Sem de la 3^e promotion de l'EMDS (Ecole de management des dirigeants de Sem) ont reçu le 10 février 2004 à Paris, leurs certificats des mains de Léon



Bertrand, secrétaire d'Etat au Tourisme et d'Albert Mahé, président de la Fédération des Sem.

Cette école, créée par la Fédération des Sem en partenariat avec HEC-CPA, propose un cycle long certifiant qui s'articule autour de 6 modules de 3 jours ou mois, répartis entre septembre et février de l'année suivante. Le prochain débutera en septembre 2004.

Renseignements : Bernard Védrenne, responsable du département appui au management des Sem, tél. 01 53 32 22 00.



Annuaire des Sem 2004

L'Annuaire des Sem 2004 paraîtra début mars. Il réunit les informations indispensables sur les Sem : secteur d'activités, nom et coordonnées des dirigeants, principaux actionnaires...

364 pages, 150 euros.

Fédération des Sem :

tél. 01 53 32 22 00

ou

contact@federationdessem.org



Semmag est une publication de la Fédération des sociétés d'économie mixte

11-15, rue Saint-Georges - 75009 Paris - Tél. 01 53 32 22 00 - Fax : 01 53 32 22 22 - <http://www.federationdessem.org> - e-mail : contact@federationdessem.org

Directeur de la publication : Maxim Peter - Rédacteur en chef : Marie-Anne Ramazzina

Comité de rédaction : Jean-Marie Bernard, Thierry Dumerin, Jean-Michel Genetiere, Eric Ledoux, Nicole Malet (Innovapresse), Maxim Peter, Marie-Anne Ramazzina -

Conception-réalisation : Innovapresse Conseil & Edition - Photos : DR, Bernard Suard, O.T. de Guyane, Photoblut. Impression : Pôle Graphique - Dépôt légal à parution.